

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

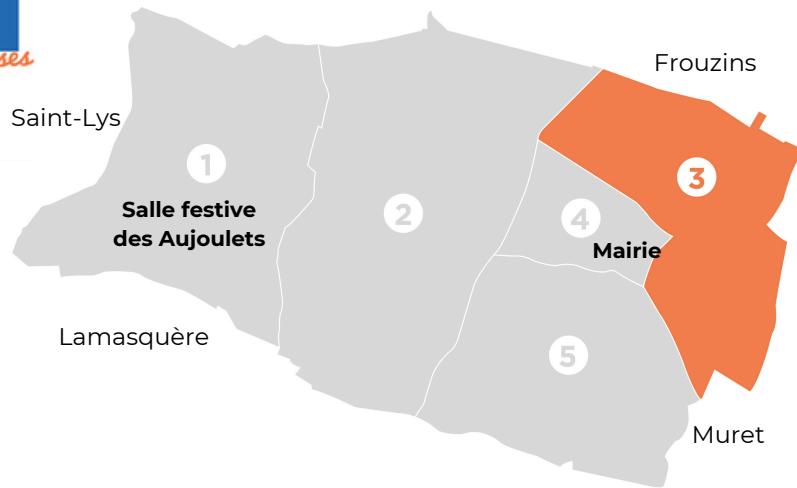
Compte-rendu



Château d'eau-Saudrune (3)



43
PARTICIPIANTS



Les conseils de quartiers se sont déroulés en mars 2025 pour la 3^e édition, rassemblant les Seysoises et Seysois autour d'un objectif commun : construire ensemble les quartiers de demain.

Véritables espaces de dialogue de proximité, les conseils de quartiers sont avant tout des lieux d'échanges ouverts à tous, où chaque question peut être posée et chaque sujet débattu. L'un des objectifs est de donner des informations sur les projets en cours, mais aussi de recueillir les attentes et les idées des administrés seysois pour leur quartier.

Mais au-delà de l'information, ces conseils de quartiers sont aussi un moyen pour chacun d'être acteur de sa commune. À Seysses, la participation citoyenne prend tout son sens grâce à des habitants engagés et passionnés, investis dans des groupes de réflexion et d'actions sur des projets concrets. C'est ensemble, à travers le partage et les échanges, que nous faisons avancer notre ville ! Mots qui ont été choisis par les Seysoises et Seysois pour définir la démocratie participative à Seysses

L'an dernier, cette implication a d'ailleurs été reconnue nationalement, avec une récompense au Sénat pour la 2^e année consécutive. Cette distinction est avant tout celle de tous. Elle valorise l'engagement des Seysois et la force du collectif qui fait vivre ma commune.

Depuis 2020, la municipalité a fait le choix d'une démarche de co-construction pour mener les projets structurants, fondée sur l'écoute, la transparence et l'intelligence collective. Ce sont trois fois plus d'investissements que les précédents mandats avec plusieurs projets structurants qui ont vu le jour, tels que le nouveau complexe sportif, un troisième groupe scolaire, ou encore la requalification du centre-ville et de la place de la Libération. Des réalisations rendues possibles sans hausse des impôts locaux, malgré un contexte budgétaire contraint.

Ces conseils de quartiers s'inscrivent pleinement dans cette volonté de démocratie locale vivante et active. Chaque rencontre au nombre de 5 s'articule en plusieurs temps. Une vidéo retracant les actions réalisées dans la commune depuis 2020, une présentation plus focus sur le quartier, un long temps consacré aux questions et enfin un temps dédié à l'expression libre des citoyens autour des tables, avec une question commune posée à tous : « Pour demain et selon vous, quelles priorités sont essentielles pour améliorer votre quartier ? »



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Château d'eau-Saudrune (3)

Cet échange, à la fois collectif et concret, permet de faire émerger des idées nouvelles et de faire remonter les besoins au plus près du terrain. Il témoigne une nouvelle fois de la richesse du dialogue entre élus et citoyens, et de l'engagement de tous pour une ville toujours plus dynamique, solidaire et à l'écoute de ses quartiers.

Question (Q) :

(Q) : Est-il possible de rajouter des parkings zones bleues car pas assez de places au centre-ville.

Réponse (R) :

(R) : Nous avons pleinement conscience que le stationnement en centre-ville est un sujet sensible, qui touche à la fois la vitalité commerciale, la qualité de vie et l'équité entre usagers. C'est pourquoi j'ai souhaité que notre police municipale privilégie dans un premier temps la pédagogie. Les agents font un travail apprécié de terrain, en allant à la rencontre des automobilistes pour expliquer les règles et rappeler le bon usage des zones bleues.

Nous faisons donc le choix d'une progressivité. Il ne s'agit pas de renoncer à faire respecter la réglementation, mais de le faire avec discernement.

Par ailleurs, une réflexion est en cours pour adapter le nombre de places en zone bleue, afin de garantir un bon équilibre entre accessibilité, rotation des véhicules et respect de l'environnement urbain. Notre objectif reste clair : un centre-ville accueillant, dynamique et accessible à tous.

À noter que les agents municipaux stationnent sur un parking privé dédié, qui accueille une vingtaine de véhicules. Concernant les commerces, des solutions devront aussi être co-construites avec les professionnels pour mieux organiser le stationnement de leurs employés.

(Q) : Au niveau de la Saudrune pour remonter sur la route de Toulouse, envisagez-vous de faire quelque chose au niveau du stop car c'est très compliqué de s'insérer.

(R) : La situation à cette sortie du quartier de la Saudrune est bien connue. Le plateau surélevé déjà mis en place permet de ralentir la circulation sur la route de Toulouse, ce qui facilite en partie la sortie depuis la Saudrune. Les retours ont d'ailleurs été globalement positifs. Toutefois, nous sommes conscients que la difficulté d'insertion persiste, notamment aux heures de pointe. À ce stade, l'installation d'un feu tricolore n'est pas envisageable, mais nous restons ouverts à d'autres pistes d'amélioration. À ce titre, une proposition formulée par un habitant lors de la réunion mérite d'être étudiée : interdire le tourne-à-gauche depuis la Saudrune, ce qui obligeraient les automobilistes à prendre à droite, puis à faire demi-tour au rond-point du château d'eau. Cette solution pourrait permettre une insertion plus fluide et plus sécurisée.

Cette suggestion va faire l'objet d'un examen avec attention dans le cadre des réflexions en cours sur les mobilités dans ce secteur.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Château d'eau-Saudrune (3)

(Q) : Extinction de l'éclairage public à 23h, pourtant d'autres endroits sont allumés...

(R) : L'extinction de l'éclairage public à 23h a été mise en place dans l'intégralité de la commune. Toutefois, l'extinction du centre-ville est à 1h du matin, afin de préserver un minimum d'activité nocturne et de sécurité dans cette zone plus fréquentée.

Concernant le lotissement du Château d'Eau, la voirie ne fait pas partie du domaine public et l'éclairage est donc privé, géré indépendamment par les copropriétés concernées.

Cette mesure a permis une baisse significative de la consommation électrique de la commune :

- En 2022, la consommation d'éclairage public était de 423 693 kWh.
- En 2023, elle a chuté à 207 163 kWh.
- Et en 2024, elle est estimée à 136 769 kWh, soit une réduction de près de 70 % en deux ans.

Ces économies ont un impact direct sur le budget communal, tout en s'inscrivant dans une démarche environnementale responsable. Cela montre que des ajustements ciblés peuvent être efficaces, sans compromettre la sécurité.

(Q) : Intersection rue du château d'eau chemin des Boulbennes devant le poney club de Gouny, personne ne respecte le stop

(R) : Cette problématique a bien été identifiée. Une analyse pourrait être engagée pour évaluer les solutions possibles, à la fois sur le plan réglementaire, technique et comportemental comme renforcer la visibilité du stop ou installer un aménagement dissuasif (signalisation renforcée ou marquage au sol plus visible). Mais en parallèle, la prévention et les contrôles par la police municipale seront renforcés pour faire face à ces comportements à risque.

L'objectif est de garantir la sécurité de tous les usagers, dans le respect du cadre réglementaire et des responsabilités de chacun. Au-delà de la question d'infrastructure, c'est surtout le non-respect du Stop qui pose problème ici, révélant un véritable enjeu d'incivilité routière. Ce type de comportement met en danger tous les usagers, et comme souvent, si les règles du code de la route étaient respectées, il n'y aurait pas de danger particulier à ce carrefour.

(Q) : Réseau d'eau potable : l'eau est terreuse.

(R) : En cas d'eau trouble ou terreuse, il est important de signaler directement le problème au SIVOM SAG^e, l'organisme en charge de la gestion de l'eau potable. La mairie n'est pas compétente sur ce service, et faire appel directement à l'exploitant permet une prise en charge plus rapide et plus efficace.

Plus les signalements sont précis et rapides, plus le SIVOM pourra intervenir rapidement, identifier l'origine du problème et le résoudre.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Château d'eau-Saudrune (3)

(Q) : Réfection du chemin du château d'eau avec trottoirs ?

(R) : Il y a déjà un trottoir tout le long du lotissement, et de l'autre côté dans la zone non urbanisée il existe déjà le long du canal un cheminement matérialisé jusqu'à la rue du Parc. Il n'est donc pas prévu de réaliser de nouveaux trottoirs dans cette rue.

(Q) : Curage des fossés

(R) : Le curage des fossés a débuté il y a maintenant trois ans. Il faut rappeler que la commune comptabilise près de 82 km de fossés, ce qui implique un travail progressif et planifié. Les premières interventions ont ciblé en priorité les secteurs les plus sensibles aux débordements, notamment dans les quartiers de Couloume, de la Saudrune et du Massoné. Un plan de curage par étapes a été établi, permettant de couvrir l'ensemble du territoire de façon organisée et continue. En cas de situation inhabituelle ou de risque d'inondation, n'hésitez pas à signaler rapidement tout problème à la mairie. Cela permet d'intervenir plus efficacement et de prioriser certaines zones si besoin.

(Q) : Comment va se passer le sens de circulation du nouveau groupe scolaire au château d'eau ?

(R) : Pour faciliter la circulation et sécuriser les abords du futur établissement, un sens de circulation fluide et lisible a été pensé. Ainsi, l'accès à l'école se fera par une entrée unique située sur le chemin du Château d'Eau, tandis que la sortie s'effectuera uniquement par la route de Frouzins. Ce dispositif permettra de limiter les croisements de véhicules, d'optimiser les flux aux heures d'entrée et de sortie de l'école, et de renforcer la sécurité des élèves et des familles

(Q) : Clos Delphine je note une grande prolifération de rats d'égout.

(R) : Merci pour ce signalement. Les services techniques vont se rendre sur place pour évaluer la situation, identifier l'origine du problème notamment s'il provient du réseau de tout-à-l'égout et déterminer s'il est nécessaire de faire intervenir une entreprise spécialisée.

Pour rappel, la commune mène régulièrement des campagnes de dératisation, notamment dans le réseau pluvial du centre-ville. En parallèle, des sachets de raticide sont disponibles gratuitement pour les habitants, sur simple demande auprès des services techniques, afin de permettre un traitement ciblé dans les autres secteurs. N'hésitez pas à signaler rapidement ce type de problème afin qu'une action puisse le cas échéant être engagée sans délai, mais si la problématique concerne des lotissements privés c'est à la copropriété d'agir.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Château d'eau-Saudrune (3)

(Q) : Au Clos Delphine beaucoup de gens qui font demi-tour, des dérapages, qui stationnent, serait-il possible de mettre un panneau comme aux Vitarelles ?

(Q) : Où on est-on du pump track ?

(Q) : À La Saudrune des trottoirs refaits ?

(Q) : Ordures ménagères vaut-on avoir une pesée puis facturation comme dans d'autres communes ?

(R) : Nous vous remercions pour cette proposition. Les services techniques vont en étudier la faisabilité afin de voir s'il est possible de mettre en place une signalisation similaire à celle des Vitarelles, dans le but de mieux encadrer les comportements et de préserver la tranquillité ainsi que la sécurité du secteur.

(R) : Nous serions ravis de pouvoir installer un pump track à Seysses, et nous savons que cette demande revient régulièrement. Outre l'aspect financier qui est comme toujours à étudier de près, le principal frein reste aujourd'hui la question de l'emplacement, car ce type d'équipement nécessite un terrain adapté, sécurisé et accessible.

Il est à préciser que les jeunes du PAJ (Point Accueil Jeunes) ont réalisé un excellent travail d'étude et de comparaison entre différents modèles de pump track, ce qui permettra d'être prêt le jour où une opportunité foncière se présentera.

En parallèle, pour répondre aux besoins en équipements de loisirs, la rénovation du city stade est prévue, ainsi que la création d'une aire de fitness à proximité du complexe sportif Brianna Vidé.

(R) : Pour le moment, les trottoirs de La Saudrune ne sont pas prévus pour être refaits, principalement en raison des priorités budgétaires et de l'étendue de la commune, qui comprend un grand nombre de voiries et un manque de trottoirs dans beaucoup d'endroit. Toutefois, si un problème de sécurité est identifié, nous pourrons étudier des solutions adaptées.

Il est reconnu que certains trottoirs n'ont pas été réalisés de manière optimale, mais aucun risque de sécurité majeur n'a été constaté à ce jour. Par exemple, dans le secteur des Aujoulets, il n'y a pas de trottoirs, et donc la priorité sera de créer un cheminement piéton pour sécuriser cette zone.

(R) : Pour l'instant, le système de pesée et de facturation des ordures ménagères n'est pas prévu pour les 26 communes du Muretain Agglo. Nous suivons de près l'évolution de ce type de dispositif dans d'autres collectivités afin d'en évaluer les résultats. À ce jour, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est maîtrisée et permet de financer le service de manière équitable, ce qui rend inutile, pour l'instant, la mise en place d'un système de ramassage par pesée.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Château d'eau-Saudrune (3)

(Q) : Est-il prévu de faire un piétonnier pour aller de la zone Segla à La Saudrune ?

(R) : Un accès est déjà existant via la rue Hélène Boucher, avec un piétonnier dans l'emprise de l'extension de la zone Segla 2. Sur la partie restante, nous étudierons la possibilité d'aménager davantage cet espace, en fonction des besoins et des contraintes d'accessibilité.

(Q) : Problème de propreté devant le tabac à Segla et commerçants rue Boltar

(R) : La police municipale effectuera un rappel à l'ordre concernant la propreté publique. En effet, tous les commerçants ainsi que les particuliers sont soumis aux mêmes règles en matière de gestion des cartons et des déchets. Des contrôles seront renforcés pour veiller au respect de ces consignes et maintenir un environnement propre pour tous.

(Q) : Le deuxième lotissement à La Saudrune, rue Henri Barbusse, le panneau sens interdit est très mal placé. Malgré la signalétique beaucoup prennent le sens interdit.

(R) : Les services techniques de la voirie vont se rendre sur place pour vérifier le positionnement du panneau et examiner s'il est possible de l'ajuster. De plus, une étude sera réalisée pour évaluer la possibilité d'ajouter un marquage au sol avec une flèche, afin de mieux clarifier et mettre en évidence le sens unique de circulation.

(Q) : Dans ce même lotissement, il y a beaucoup d'arbres morts.

(R) : Le service des espaces verts procède à des diagnostics réguliers des arbres. Si certains présentent un risque de sécurité et sont effectivement morts, ils seront abattus. Des nouveaux arbres seront ensuite plantés pour remplacer ceux qui doivent être retirés.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour la qualité des échanges, la pertinence des remarques et l'esprit critique et constructif qui ont marqué ce conseil de quartier. Votre mobilisation, vos retours et vos propositions sont essentiels pour nourrir notre action et faire avancer ensemble chaque quartier de Seysses.

La participation ne s'arrête pas à ces rendez-vous annuels. Tout au long de l'année, vous pouvez continuer à vous exprimer et partager vos idées grâce à la « boîte à idées » ou en écrivant directement à l'adresse suivante :

democratieparticipative@mairie-seysses.fr



La soirée se conclut par un moment convivial permettant de poursuivre les échanges.

Et surtout, si vous rencontrez une difficulté dans votre quartier ou si vous souhaitez signaler un dysfonctionnement, n'attendez pas les prochains conseils de quartiers pour le faire savoir. La mairie reste à votre écoute à tout moment.

Enfin, il est proposé à chacun de compléter le questionnaire d'évaluation permettant d'évaluer et d'améliorer ces temps d'échanges.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

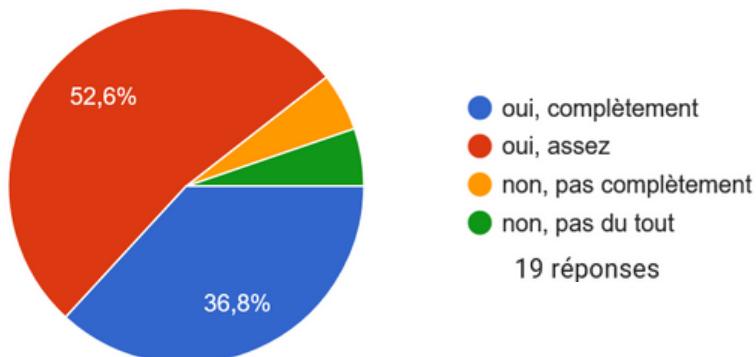
Château d'eau-Saudrune



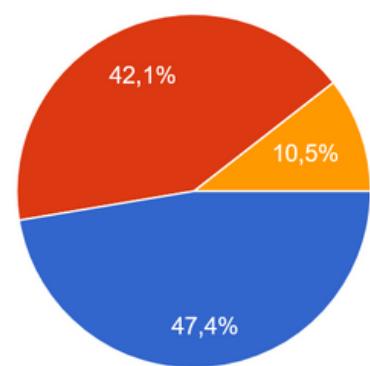
Chaque conseil de quartier a fait l'objet d'une évaluation par le questionnaire complété par les participants à l'issue de la rencontre. En voici la synthèse :

Retour sur l'évaluation

Pensez-vous être bien informé des démarches engagées par la commune ?

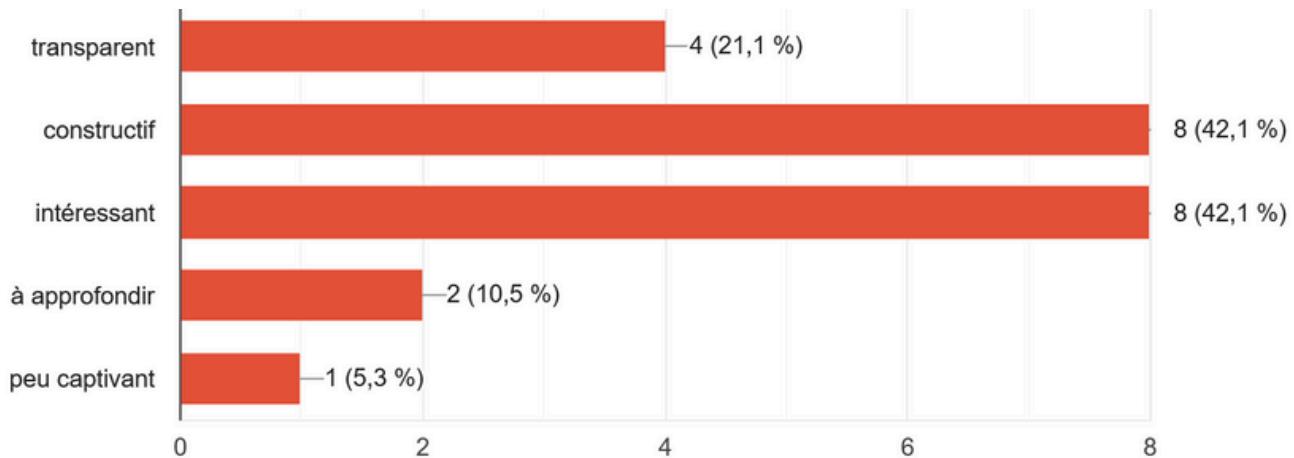


La rencontre vous a-t-elle permis d'avoir des informations concrètes sur votre quartier ?

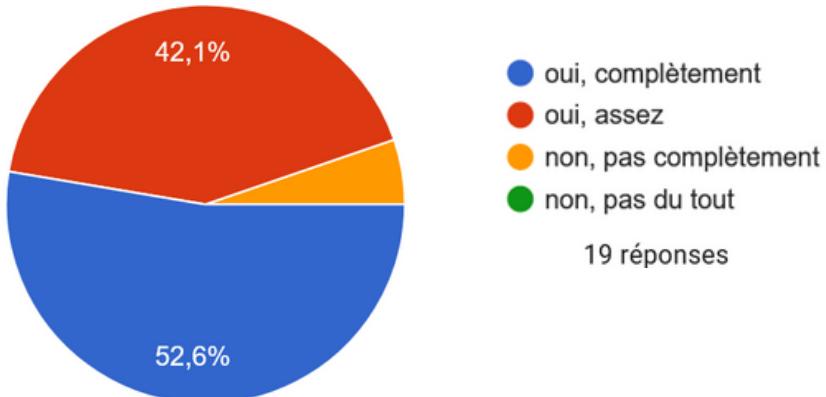


Vous diriez du contenu de la rencontre qu'il a été :

19 réponses Plusieurs réponses étaient possibles parmi ces 5 propositions :



À l'issue de la réunion, diriez-vous que les informations communiquées ont été claires et précises ?



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

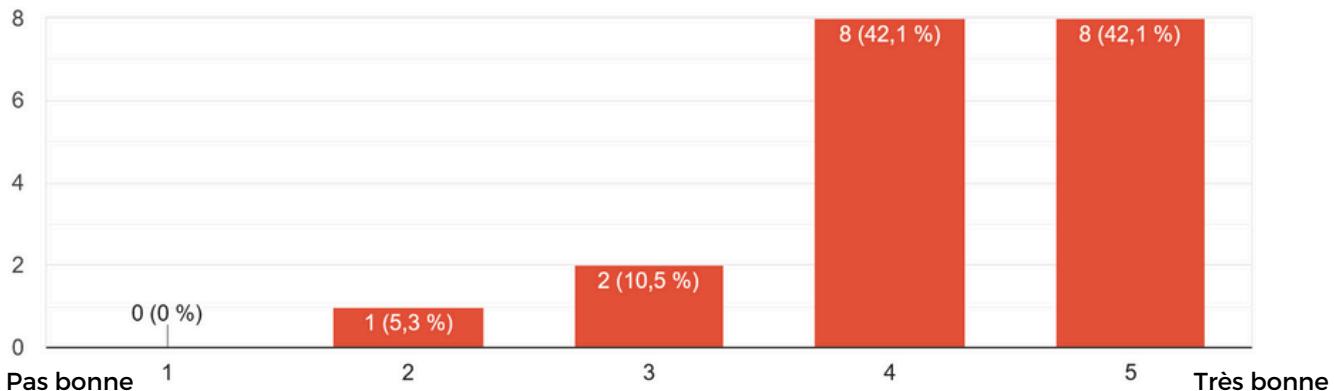
Compte-rendu



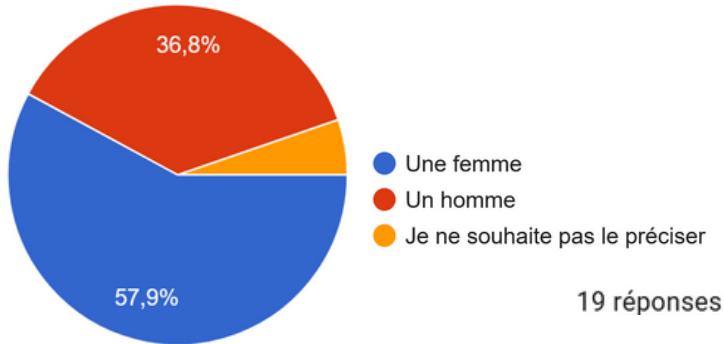
Château d'eau-Saudrune

Quelle est votre évaluation de la soirée et des échanges ?

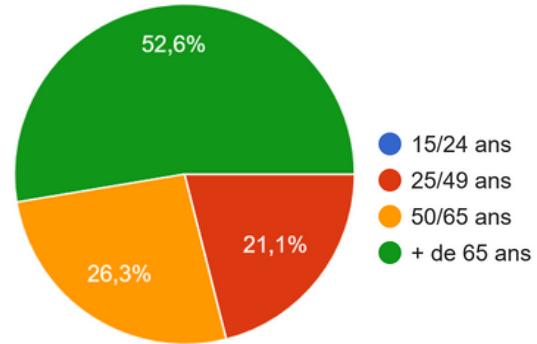
19 réponses



Vous êtes :



Votre tranche d'âge :



Retour sur "les verbatims": Expression des participants

- **Exprimez-vous !**

- Carrefour Boulbènes / Château d'eau dangereux
- Boîte à livres chemin du Château d'eau
- Prévoir flyers dans boîtes aux lettres pour information des conseils de quartier
- Poubelles sur les pistes cyclables.
- Aller à la gare de Muret en vélo... quand ?
- Nettoyer les trottoirs et le Clos Delphine
- Zones bleues sur le nouveau parking de l'église
- C'est super toutes ces infos mais on manque de temps de parole et pas assez interactif (ça devrait être plus un échange)
- Faire des routes de travers pour limiter la vitesse :
- Un peu trop long : 22h
- Il y a un problème sur le parking derrière l'église, les piquets qui délimitent les places sont trop bas et nous accrochons les voitures

- **Commentaire concernant l'horaire la durée et l'accueil de la réunion**

- Tôt pour ceux qui terminent le travail à 20h
- Je suis arrivée à 20h, un peu plus tard m'arrangerait

- **Commentaire concernant l'évaluation de la soirée**

- Normalement c'est une réunion de quartier et il a été parlé que de ce qui a été fait dans toute la commune... rien de notre quartier...
- Bon moment d'échanges
- La présentation et l'ambiance ont été d'un bon niveau

